MAIRE DE VÉNISSIEUX
CONSEILLÈRE MÉTROPOLITAINE

Monsieur Edouard PHILIPPE Premier Ministre Hôtel de Matignon 57 rue de Varenne 75700 PARIS

Le 25 juin 2019

N/Réf.: GR/NL/40/2019

Monsieur le Premier Ministre,

Depuis plusieurs années maintenant, nous travaillons dans le cadre d'un partenariat volontaire et actif avec les forces de l'ordre. Depuis décembre 2012, au titre du dispositif « Zone de sécurité prioritaire », le territoire du plateau des Minguettes bénéficie d'une organisation spécifique, où forces de sécurité et acteurs concernés (police, justice, douanes...) mènent des opérations de terrain conjointes et coordonnées. Plusieurs autres dispositifs ont été mis en place sur la ville. Notre direction unique de prévention sécurité, s'est réorganisée et adaptée à l'évolution des situations.

En décembre 2017, une réunion organisée par le Préfet de la Région Auvergne Rhône-Alpes présentait aux maires le nouveau dispositif des quartiers de reconquête républicaine. Dès le lendemain, j'écrivais au ministre de l'Intérieur ma volonté d'inscrire Vénissieux, l'une des plus importantes zones de sécurité prioritaire de la circonscription de police, dans ce projet, consciente de l'intérêt et de l'efficacité de cette conjonction de moyens, prenant appui sur un partenariat déjà existant, performant et reconnu. Depuis janvier 2019, à ma demande donc, Vénissieux expérimente le nouveau dispositif de police de sécurité du quotidien, avec l'arrivée de 30 policiers supplémentaires. Dès l'acceptation du Ministère connue, nous avons travaillé avec Madame le commissaire et tous les partenaires impliqués, sur les priorités d'actions à mener, autour de trois axes : la lutte contre le trafic de stupéfiants et plus largement l'économie souterraine. l'occupation abusive des parties communes réappropriation/sécurisation de l'espace public, la délinquance routière, en particulier celle liée aux deux roues. Ainsi un groupe de voie publique a été mis en place par Madame le commissaire dès janvier, une section motards en mars. Les premiers résultats sont encourageants et seront sans doute communiqués prochainement, à l'occasion d'un premier bilan sur les QRR.

Yves Blein, député de la 14^{ème} circonscription du Rhône, s'est récemment exprimé dans la presse locale. Il envisage de vous demander que Vénissieux soit « site pilote pour l'application de nouvelles mesures antidrogue ». Surprise par cette annonce, je souhaite savoir si le député disposerait de nouveaux éléments dont le maire, premier acteur de la sécurité sur la commune, n'aurait pas été informé? Ou bien finalement fait-il référence à ce qui est en place depuis 6 mois dans le cadre de la police de proximité, avec notamment la mise place d'un groupe de voie publique, dont l'axe prioritaire d'action est la lutte contre les trafics de stupéfiants?

Si vous deviez annoncer de nouvelles mesures, je compte sur vous pour en informer les premiers concernés, les maires que nous sommes.

Sur ces questions sensibles de sécurité, je sais plus que quiconque combien il est essentiel de conjuguer nos efforts et nos actions, que rien n'est définitivement acquis et que le travail est de longue haleine. Nous devons tous tenir un langage de vérité, loin des effets d'annonce et de promesses. C'est à cela que je m'applique au quotidien avec tous les partenaires concernés.

Dans l'attente de recevoir les précisions que vous pourrez m'apporter,

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'assurance de ma haute considération.

Michèle PICARD